

## Admission en Semestre 1 de DUT 2018

### IUT "A" Paul Sabatier - Département Métiers du multimédia et de l'internet

Dans le cadre de la politique de recrutement de publics diversifiés et afin de valoriser certains parcours à visée professionnelle pertinents, le Département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT "A" prend en compte d'autres critères que les résultats académiques des candidats.

Ce document a pour but de vous donner toutes les informations utiles concernant ces dispositifs.

#### Nature des dispositifs

- Rencontre – Entretien

#### 1) Publics visés

Seront convoqués à un entretien :

1. Les candidats ayant déjà obtenu le bac (toutes séries de bac générales et technologiques).
2. Les candidats des séries de bac professionnelles dont le dossier académique aura retenu l'attention du jury d'admission.

#### 2) Objectifs

Evaluer le niveau d'information sur la formation, la motivation et l'adéquation du projet d'études supérieures et du projet professionnel avec la formation.

#### 3) Déroulement du dispositif entretien

Les entretiens auront lieu le **jeudi 12 avril 2018**.

Les candidats convoqués recevront **à partir du 5 avril** un mail par le biais de Parcoursup les invitant à prendre rendez-vous pour cette journée.

Les candidats pourront choisir un créneau de rendez-vous sur la journée.

D'une durée de 15 minutes, les entretiens individuels se dérouleront en présence d'un jury composé d'un ou deux enseignants du département.

Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, apporter d'éventuelles productions rentrant dans le cadre de la formation Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) comme par exemple des dessins, des vidéos, des réalisations de sites internet, de bannières, des applications informatiques, etc. Un ordinateur sera mis à disposition des candidats.

Pour les candidats désirant déjeuner sur place, le repas peut être pris au restaurant universitaire du CROUS (prix : 3,20€ pour entrée+plat+dessert).

La présence des candidats convoqués à cette journée est obligatoire.

En cas d'empêchement majeur, les candidats devront contacter le secrétariat du département au plus tôt à l'adresse suivante : [contact.mmi@iut-tlse3.fr](mailto:contact.mmi@iut-tlse3.fr).

#### 4) Prise en compte

L'entretien pourra donner lieu à un bonus sur la moyenne de dossier du candidat.